

Alcimed

Communiqué de presse

La biologie préventive : définition et enjeux

Alcimed, société de conseil en innovation et développement de nouveaux marchés, fait le point sur la définition et les enjeux de la biologie préventive, partie intégrante de la médecine « anti-âge », regroupant des applications aux frontières de la médecine et du diagnostic précoce aux pratiques parfois contestées.

Lyon, le 20 juin 2018 – Comment retarder les effets du temps ? Comment optimiser le fonctionnement de son organisme et bien vieillir ? Nombreuses sont les attentes auxquelles on souhaiterait pouvoir répondre grâce à une pilule magique, simple et efficace. Cette énigme vieille comme le monde ne peut se résoudre par un simple traitement ! Mais aujourd'hui une prise en charge complète et approfondie du patient peut être proposée. Attention toutefois aux escroqueries parfois très coûteuses.

La médecine « anti-âge » ou médecine préventive

La médecine anti-âge a pour objectif de prévenir le processus naturel du vieillissement et d'accompagner les personnes à mieux vieillir. En France, la prise en charge commence généralement par une consultation auprès d'une structure spécialisée (clinique ou cabinet de médecine anti-âge). Lors de cette consultation, un recueil des informations les plus importantes est réalisé au travers de discussions et d'un examen clinique approfondi. En fonction des résultats obtenus, le professionnel de santé peut mettre en place des consultations de suivi et prescrire des bilans biologiques afin de construire des recommandations personnalisées pour accompagner le patient.

Le terme de médecine « anti-âge », regroupe différents mots-clés tels que « bien-être », « anti-aging », « médecine préventive » ou encore « médecine de bien-être ».

La biologie préventive

Dans le domaine du vieillissement, selon Benjamin D'HONT, responsable de missions chez Alcimed, la biologie préventive peut être définie comme :

« Une approche scientifique destinée à maintenir le plus durablement possible un état de bien-être et de santé optimal. »

Afin d'anticiper et prévenir les dérèglements liés au processus naturel du vieillissement, la médecine anti-âge peut avoir recours à la biologie préventive. En effet, la biologie permet de quantifier les déséquilibres inhérents aux effets de l'âge. Lors de la consultation de médecine anti-âge, le médecin dispose de plusieurs panels de bilans biologiques pour réaliser ses investigations. Les plus répandus d'entre eux sont les bilans biologiques nutritionnels, les bilans biologiques hormonaux ainsi que les bilans de mesure du stress oxydatif. Il n'y a toutefois pas de consensus dans les compositions des bilans et dans les pratiques

de prescription qui sont bien souvent adaptées au patient et à ses moyens financiers.

Une fois les résultats de biologie préventive analysés, le praticien peut conseiller l'adoption d'un régime spécifique, la pratique d'activité physique ou la mise en place d'une supplémentation alimentaire.

Cependant, il n'y a pas d'approche générique en termes de nombre de consultations, de type de prescription ou de bilan biologique réalisé. En effet, la démarche de biologie préventive en France est personnelle et financée directement par le patient lui-même. De ce fait, il existe une grande disparité de coût entre des bilans basiques comme les bilans nutritionnels et un séquençage du génome ou du microbiote. Malgré cette versatilité des pratiques cliniques, on peut néanmoins observer une similitude en termes de progression : suite à la primo-consultation, le premier bilan permet de dresser une vision

Alcimed

de l'état général de l'individu, puis des bilans plus spécifiques des systèmes physiologiques surveillés sont prescrits.

Le vieillissement, enjeu majeur de santé publique

Ces consultations et bilans ne sont pas à la portée de toutes les bourses et ne sont pas remboursés par l'assurance maladie ou les complémentaires santé. Or, il apparaît évident qu'il s'agit d'un enjeu de santé publique, le coût global du vieillissement de la population représentant une dépense majeure pour le système de santé. Dans le domaine du vieillissement, la biologie préventive peut permettre d'éviter certains coûts pour les organismes payeurs et améliorer la qualité de vie de la population en réorientant ces dépenses vers une démarche d'anticipation plutôt que de traitement, mettant en avant le vieil adage « Mieux prévenir que guérir ».

En effet, la prise en charge plus amont des maladies permet une meilleure efficacité des traitements et une réduction des durées d'hospitalisation ce qui se traduit notamment par une amélioration de la qualité de vie des patients. L'identification précoce et à grande échelle des facteurs endogènes (tels que les risques cardiovasculaires familiaux par exemple) et exogènes (tels que l'exposition environnementale à des agents toxiques) font partie des enjeux de la médecine personnalisée au sein de laquelle s'inscrit pleinement la biologie préventive.

Malgré les atouts de la biologie préventive, une forme de méfiance persiste, notamment dans la communauté scientifique et médicale. Si les fondements scientifiques de la démarche sont relativement étayés, leur application dans un contexte clinique ou dans une optique de prévention ne fait pas consensus. A titre d'exemple, on peut citer la mesure de la longueur des télomères : si ceux-ci sont clairement impliqués dans la mesure du vieillissement cellulaire, ils ne sont en aucun cas reconnus comme un marqueur biologique suffisant pour évaluer ce vieillissement. Or cela n'empêche pas de voir se développer des panels basés sur cette mesure qui prétendent pouvoir mesurer l'âge biologique de l'individu, discréditant autant la méthode que la finalité.

La biologie préventive peut répondre à plusieurs défis de santé publique dans le futur mais son développement requiert tout d'abord une définition claire et un encadrement scientifique plus structuré. La prise en compte de la biologie préventive dans un cadre de prévention primaire ou dans le développement de la médecine personnalisée pourrait constituer une avancée majeure. Elle permettrait de réorienter de manière intelligente le flux de patients en leur permettant de vivre plus longtemps en bonne santé, réduisant drastiquement les coûts de prise en charge. Cependant, la biologie préventive doit encore faire ses preuves pour être respectable aux yeux de tous.

La biologie préventive est déjà présente dans notre environnement mais dans des applications spécifiques comme le séquençage génétique pour des populations à risque de cancer. Les avancées scientifiques et l'évolution du modèle de prise en charge seront déterminantes pour un développement plus large.

A propos d'Alcimed – www.alcimed.com

Créée en 1993, ALCIMED est une société de conseil en innovation et développement de nouveaux marchés, spécialisée dans les sciences de la vie (santé, biotech, agroalimentaire), la chimie, les matériaux et l'énergie ainsi que dans l'aéronautique, le spatial, la défense et les Politiques Publiques. Elle intervient auprès des grands groupes industriels, d'ETI et de PME, de fonds d'investissement et d'acteurs institutionnels. Grâce à ses 200 collaborateurs de haut niveau, ALCIMED accompagne ses clients dans l'exploration et le développement de leurs terres inconnues : nouvelles technologies, nouvelles offres, nouvelles géographies, futurs possibles, nouvelles manières d'innover. La société dont le siège est à Paris, est présente à Lyon et à Toulouse, ainsi qu'en Allemagne, en Belgique, en Suisse, aux Etats-Unis et à Singapour.

Alcimed est membre de CroissancePlus et de l'ACI (Association des Conseils en Innovation).

Contacts presse :

Marie-Caroline Saro | mcsaro@comcorp.fr | +33 1 58 18 32 58 | +33 6 88 84 81 74

Muriel Martin | mmartin@comcorp.fr | +33 1 58 18 32 54 | +33 6 70 45 66 46